

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 5 juillet 2022

Le mardi 05.07.2022, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués (date de la convocation : 28.06.2022), se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Étaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent, Mme IBRES Laetitia, Mme VIDAL Aurélie.

Représentés : M. VIDONI-PERIN Thierry (par Mme IBRES), Mme TAURINES Anna (par Mme IBRES), Mme AUREL Josie (par Mme MOREL CAYE), Mme D'ANNUNZIO Monique (par Mme MERLO SERVENTI), Mme BRIEZ Dominique (par Mme MOREEL), M. DOUCHEZ Dominique (par M. DELMAS), M. XILLO Michel (par M. BOURBON), Mme LOUGE (par M. DELMAS).

Excusée : Mme GARCIA Héléne.

Absents : Mme MANZON Sabine, M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : Mme MOREL CAYE Françoise.

(En application du V de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10.11.2021 portant diverses dispositions sanitaires, et plus particulièrement concernant la tenue des assemblées délibérantes locales : du 10.11.2021 au 31.07.2022, poursuite des mesures dérogatoires pendant l'état d'urgence sanitaire, notamment fixation du quorum au tiers des membres présents, et possibilité de deux pouvoirs au lieu d'un).

Délibération n° 86-2022.

Détection d'un faux billet sur la régie « Droits de place »

Demande de décharge de responsabilité du régisseur de recettes.

Considérant la présence d'un faux billet de 10€ lors du dépôt correspondant au mois de mai 2022 effectué le 03 Juin 2022 par le régisseur de recettes sur la régie « Droits de place »,

Considérant le débit du même montant effectué sur le compte DFT du régisseur le 21/06/2022,

Considérant la demande de décharge de responsabilité présentée par le régisseur de la régie de recettes « Droits de place »,

Considérant qu'aucune faute ou négligence n'a été commise par le régisseur,

Sur proposition de Mme MOREL CAYE, Adjointe aux finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un **avis favorable** concernant la demande de décharge de responsabilité présentée par le régisseur de recettes « Droits de place ».

Pour extrait conforme,

Jean-Paul DELMAS,

Maire de Grenade,



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220705-86-2022-DE
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022